

Participation du public – Synthèse des observations

Synthèse des observations du public sur le projet d'arrêté portant limitation temporaire des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Paris - Issy-les- Moulineaux à l'occasion du Salon international de l'aéronautique et de l'espace

Ce projet d'arrêté a été soumis à la participation du public du 23 avril au 14 mai 2015 en application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement

1°) Nombre total d'observations reçues : 1

2°) Synthèse des observations

Une seule remarque a été formulée, elle émane de l'association Stop Hélicos.

Celle-ci estime que la dérogation prévue par le projet d'arrêté ne sert à rien puisque ni la charte de 2007 (limitation à 50 mouvements les samedis, dimanches et jours fériés) ni l'arrêté du 29 décembre 1994 (limitation à 70 mouvements les mêmes jours) ne sont respectés.

3°) Observations du public prises en compte dans le projet d'arrêté

Sans objet. Le nombre de 70 mouvements n'a jamais été dépassé depuis janvier 2014.